

DU DOUBS

ARRONDISSEMENT

DE

BESANCON

COMMUNE

DE

PLACEY

N° code postal : 25170

EXTRAIT

du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 mars 2020

NOTA – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le **12/03/2020**

que la convocation du Conseil avait été faite **04/03/2020**

et que le nombre des membres en exercice est de : **8**

Exécution des articles L. 2121-10, L. 2121-17, L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire

L'an deux mil vingt

Le douze mars à 20 heures 00

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance publique, au lieu habituel de ses séances après convocation légale sous la présidence de **M. Frédéric REIGNEY**, Maire de la commune.

Etaient présents : **GENDREAU Dominique, DROUHARD Roland, PERRUCHE Sylvain, PERNIN Gérard, FREZARD Denis, SAIPREY Christian, COQUARD Cédric,**

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal **M. PERRUCHE Sylvain** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – COMPTE DE GESTION – AFFECTATION DU RESULTAT

Le Maire se retire au moment du vote.

Le Conseil Municipal, par 7 Voix pour, après avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2019, conforme au Compte de Gestion du Trésorier du budget communal, présentant un excédent de fonctionnement cumulé de 28 885.54 €

Considérant que la section d'investissement fait apparaître :

➤ Un excédent de 9 186.98 €

Vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement :

| | |
|---------------|------------|
| ➤ En dépenses | 7 384.00 € |
| ➤ En recettes | 0 € |

Décide d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement comme suit :

- ❖ Affectation en réserves d'investissement (c/1068) pour 0 €
- ❖ Report à nouveau en section de fonctionnement pour 28 885.54 €

Fait et délibéré en séance le jour, mois, an susdits

Le Maire
Frédéric REIGNEY

